

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/10/2008

Réception par le Prefet : 20/10/2008

Publication : 24/10/2008



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2008-11-4-3

Séance du vendredi 17 octobre 2008

### **ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES, DES PERSONNES HANDICAPEES ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME MILLESIME 2008**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence accordées à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°2008/I 4è/03 du 14 décembre 2007 relative au budget primitif 2008 et la délibération du 10 octobre 2008 concernant la décision modificative n°2 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue les subventions d'un montant total de 966 630 € telles que figurant au tableau annexé au rapport.
- Décide de l'affectation par opération pour les programmes I 014 subventions d'investissement dans les maisons de retraite, I 024 subventions d'investissement pour les foyers pour adultes handicapés et G 033 subventions d'investissement en faveur des maisons d'enfants, conformément à la répartition figurant au tableau joint en annexe au rapport, étant précisé que les dépenses seront imputées au chapitre 204, nature 2042, fonctions 51, 52 et 53 pour les subventions.

- Approuve les projets de conventions et d'avenant à la convention pour le versement de subventions d'investissement supérieures à 23 000 € aux organismes privés entre le Département et la Fondation « Jean Dollfus » à MULHOUSE, l'Association « Saint Sauveur » à MULHOUSE, l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées (APA) à MULHOUSE, l'Association « Bienvenue Foyer du Parc » à MUNSTER, l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale, d'Education et d'Animation (ARSEA) à STRASBOURG et l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) d'HIRSINGUE pour le versement de six subventions d'un montant respectif de 392 000 €, de 124 220 €, de 42 680 €, de 282 000 €, de 29 050 € et 96 680 €.
- Et autorise le Président du Conseil Général à les signer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions